

LA MAISON DE SANTÉ D'AUPS

Accueillir un nouvel équipement sur un site artificialisé



© DREAL PACA

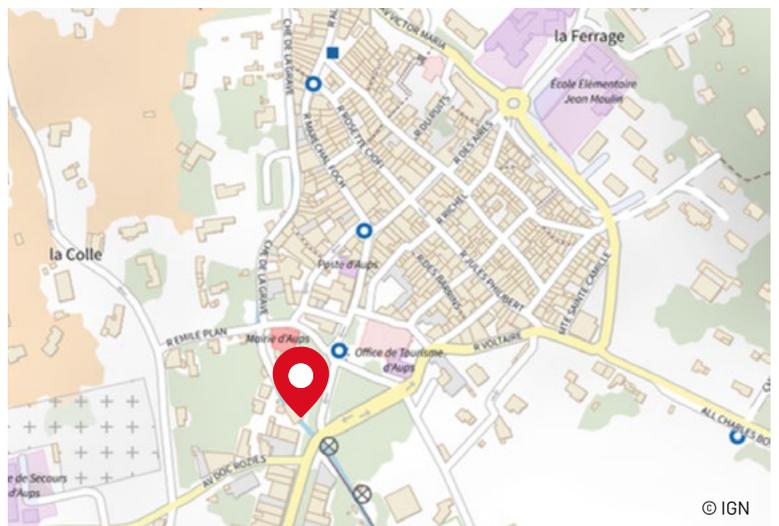
- Aups
- Var (83)
- 2 300 habitants

le site

- L'ancienne piscine municipale

les + du projet

- Équipement public qualitatif
- Qualité environnementale
- Qualité de la construction



© IGN

Équipement

Recyclage de l'existant

Petite ville et milieu rural

PRÉSENTATION DU PROJET

En 2012, l'Agence régionale de santé (ARS) place la commune d'Aups en Zone d'Intervention prioritaire face à la problématique de désertification médicale en milieu rural. **La commune décide alors de créer une Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) en lieu et place de l'ancienne piscine municipale.** Le projet étant de compétence communautaire, il est transféré en 2014 à la Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon (CCLGV).

La MSP voit le jour 6 ans plus tard et accueille désormais **24 professionnels de santé** : 3 généralistes, 4 spécialistes (psychiatre, dermatologue, rhumatologue) et 17 professionnels paramédicaux (soins infirmiers, kinésithérapeute, ostéopathe, diététicienne, psychologue, orthophoniste et podologue). Dans la pratique, les espaces sont envisagés de façon optimale par la mise en place d'un secrétariat commun aux professionnels de santé et la mutualisation de certaines salles de consultation.

Le site est accessible, via une passerelle, depuis la place principale du village (Pl. Martin Bidouré).



“ Un projet exemplaire en termes de revitalisation du centre du village ”

Chargée de mission Petites villes de demain



acteurs

Maîtrise d'ouvrage :

- Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon
- Commune d'Aups

Maîtrise d'œuvre :

- Mandataires : NSL Architectes (membre de la démarche BDM) ; BET fluides
- Thermique et QE : Solair
- BET structure : I2C
- BET VRD Hydraulique : InnovInfra
- BET acoustique : SERIAL Acoustique

Propriétaire du foncier :

- Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon

Exploitant :

- La MSP : Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon
- L'espace public (jardin) : commune d'Aups



programmation

- **Une maison de santé pluridisciplinaire** composée de locaux pouvant accueillir du personnel de santé.
- **Un jardin méditerranéen** à vocation thérapeutique et une aire de jeux.

Démarrage du chantier

2017

Livraison du projet

2020



Surface totale recyclée
3 700 m²



Surface plancher du bâti
2 100 m²



Capacité d'accueil
96 pers

LES (+) DU PROJET

→ **La mobilisation des professionnels de santé dès la phase de préfiguration du projet**

La participation du maire d'Aups, pharmacien de profession, a été déterminante pour la mise en relation et l'identification des acteurs clés du secteur médical et paramédical au sein du projet. La création d'une association de préfiguration a permis, dès le début, de déterminer la typologie de professionnels et les besoins en surface correspondants. Aujourd'hui, les professionnels sont organisés sous la forme d'une société interprofessionnelle de soins ambulatoires (sisa), pour gérer l'exploitation commune du lieu.



→ **La création d'un espace public de convivialité grâce à la renaturation du site**

La désimperméabilisation de l'ancien parking goudronné de la piscine a permis de créer un jardin thérapeutique composé d'une palette végétale méditerranéenne et de mobilier urbain. Ce nouveau parc public qui entoure la MSP accueille également une aire de jeux pour enfant conçue avec des matériaux naturels.



→ **Un bâtiment bioclimatique permettant d'assurer le confort d'été**

La construction du bâtiment a été pensée pour résister aux fortes chaleurs grâce à son noyau en béton et à sa structure en bois. La toiture débordante (permettant de créer de l'ombre) et les petites fenêtres (qui protègent du soleil en été et laissent pénétrer la lumière en hiver) complètent l'approche bioclimatique du bâtiment.



€ coûts & financements

Coût de l'opération de construction :

- 1 600 000€ HT (Communauté de communes)

Coût d'aménagement des espaces publics :

- 600 000€ HT (Commune d'Aups)

Avec les subventions suivantes :

- Département : 300 000€ HT
- Région : 245 000€ HT
- État : 371 000€ HT

🔧 outils

- Création d'une **association de préfiguration**
- **Transfert de propriété** de la commune à la communauté de communes
- **Location** des espaces professionnels par l'intercommunalité



“ Ce projet n’a pu voir le jour qu’avec la participation active des professionnels de santé qui ont été associés à toutes les étapes ”

Le Maire



La maison de santé d'Aups

🔍 ALLER PLUS LOIN

<https://www.santeaups.com/>

Un exemple issu de la Banque de Projets sobriété foncière

Réalisation ARBE - DREAL Provence-Alpes-Côte-d'Azur
2024